



MINISTÈRE DES SPORTS

La Ministre

Paris, le

08 JUIN 2018

Cab SM DG/GM ml 316

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Vous avez été nombreux à me faire part de vos inquiétudes concernant la baisse du budget du ministère des sports et plus particulièrement de l'enveloppe dédiée au Centre national pour le développement du sport (CNDS).

Le budget voté en loi de finances 2018 prévoit un montant total de 186 M€ de crédits de paiement du CNDS. Ce budget correspond à un recentrage fort de l'intervention du CNDS, dans la continuité du plan de redressement initié en 2012.

Il s'agit notamment de traduire la clarification entre les missions revenant à la Direction des sports, désormais responsable du portage des politiques nationales et internationales en matière de sport et le CNDS, recentré sur son cœur de métier : le « sport pour tous », avec une attention particulière aux publics les plus éloignés de la pratique sportive.

Aussi, les objectifs prioritaires du CNDS pour l'année 2018 sont le soutien à la professionnalisation du mouvement sportif avec plus de 5 000 emplois financés et maintenus, la réduction des inégalités à la pratique sportive en direction des publics et territoires prioritaires, la promotion du « sport-santé » sous différentes formes et le renforcement de la lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.

Dans un contexte budgétaire contraint, j'ai dû faire des choix. Je suis convaincue qu'ils sont justes et je garderai ce cap. Pour autant, je suis pleinement consciente qu'ils peuvent engendrer des difficultés auprès des clubs les plus fragiles. J'ai entendu leur désarroi et ma volonté n'est évidemment pas de les mettre en péril.

Grâce à une gestion rigoureuse, la Direction des sports et le CNDS sont en mesure de dégager une enveloppe exceptionnelle de 5,6 millions d'euros cette année et j'ai décidé d'attribuer cet argent aux clubs sportifs en difficulté via la part territoriale du CNDS. Ces crédits seront fléchés sur les clubs qui en ont le plus besoin et il appartiendra aux directeurs régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) de les identifier en lien avec les représentants du mouvement sportif et des collectivités locales au sein des commissions territoriales.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Sénateurs, l'expression de ma considération distinguée.



Laura FLESSEL